

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences et techniques des activités physiques et sportives

- Université de Caen Basse-Normandie - UCBN

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Homme, sociétés, risques, territoire

Établissement déposant : Université Caen Basse-Normandie - UCBN

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)* a pour objectifs de former des étudiants dans le domaine des activités physiques et sportives, et ce dans toutes leurs dimensions à partir d'une formation pluridisciplinaire. La mention de licence comporte cinq parcours : *Activité physique adaptée et santé (APAS)*, *Education et motricité (EM)*, *Entraînement sportif (ES)*, *Ergonomie du sport et performance motrice (ESPM)* et *Management du sport (Mds)*. Sur les six champs de l'université de Caen Basse-Normandie, cette mention est positionnée dans un champ principalement orienté vers les sciences humaines et dénommé : *Homme, sociétés, risques, territoire*. L'ensemble des étudiants en filière *STAPS* (1097 étudiants en 2014) représente 3,8 % de l'effectif de l'université de Caen Basse-Normandie qui comprend neuf UFR (Unités de formation et de recherche), cinq instituts et deux écoles. Dans la même COMUE (Communautés d'universités et d'établissements) existe une autre mention de licence *STAPS* portée par l'université de Rouen. Au regard de la grande attractivité de la formation *STAPS*, une capacité d'accueil limite les étudiants de première année de licence (L1) à 600 étudiants (2010 : 346 étudiants, 2011 : 389, 2012 : 438, 2013 : 592, 2014 : 631). Le parcours *Activité physique adaptée et santé* (2012 : 33 étudiants en troisième année de licence (L3), 2013 : 31, 2014 : 34) de la mention de licence *STAPS* de l'université de Caen ouvert depuis 2012 a pour objectif de développer des compétences et connaissances dans la prise en charge adaptée en activités physiques et sportives pour des publics spécifiques (âgées, en situation de handicap, porteuses de pathologies...) Le parcours *Education et motricité* (2012 : 53 étudiants en L3, 2013 : 57, 2014 : 79) propose une formation en liaison avec l'éducation et le développement de la motricité principalement en milieu scolaire. Le parcours *Entraînement sportif* (2012 : 19 étudiants en L3, 2013 : 15, 2014 : 34) a pour objectif le développement de compétences dans le domaine de l'entraînement sportif. Le parcours *Ergonomie du sport et performance motrice* (2012 : 16 étudiants en L3, 2013 : 15, 2014 : 8) propose un cursus orienté vers des métiers liés à la conception de matériel, à l'optimisation de la performance, ou encore à l'amélioration des conditions de travail et la santé en milieu professionnel. Enfin, le parcours *Management du sport* (2012 : 48 étudiants en L3, 2013 : 45, 2014 : 50) permet aux étudiants d'acquérir des compétences scientifiques, méthodologiques et pratiques les préparant à intervenir dans divers secteurs professionnels liés au management sportif.

Synthèse de l'évaluation

La licence *STAPS* de Caen comprend plus de 1000 étudiants (1097 en 2014-2015) et s'inscrit dans une continuité licence-master probante. L'offre de formation correctement adossée à la recherche est riche, avec cinq parcours proposés (*APAS*, *EM*, *ES*, *MDS*, *ESPM*). L'environnement local semble favorable notamment pour le secteur *APAS*.

Le dossier d'évaluation relève des déséquilibres entre les parcours au niveau de la structuration en termes de suivis des étudiants, de mise en stage et d'insertion dans le tissu social local. L'offre de formation validée de 2012 à 2016 semble dépassée notamment par l'afflux des étudiants en L1 ayant d'ailleurs nécessité la mise en place d'une capacité d'accueil sous contrôle rectoral (à savoir, un nombre limité de néo-bacheliers autorisés à s'inscrire en L1). Malgré cela, le cursus évalué se caractérise par une lourdeur excessive en termes de volume horaire, mais également au niveau de l'organisation et du pilotage. Ceci suggère que des solutions internes doivent être mises en place pour une meilleure efficacité et efficacité du pilotage. Aucune ou peu de mesures ont été prises pour limiter cette lourdeur, posant la question de l'efficacité de l'autoévaluation durant le contrat. Le dispositif mis en place par l'université de Caen pour le suivi des étudiants montre certaines limites. Ceci ne favorise pas le travail de l'équipe pédagogique de l'UFR *STAPS* pour faire évoluer le cursus de formation. Par ailleurs, le suivi d'acquisition des compétences ainsi que l'utilisation du numérique sont minimalistes. La réflexivité de l'équipe pédagogique et les propositions faites augurent une refonte de la maquette prenant en considération la soutenabilité. Sans forcément réduire l'offre, une simplification importante de la maquette est à envisager. Il est conseillé de reprendre la nouvelle maquette dans une perspective non plus pluridisciplinaire mais interdisciplinaire afin que des Unités d'enseignement (UE) puissent se coordonner dans la co-construction, ceci pour éviter

les redondances. Cette invitation à plus d'interdisciplinarité permettrait de réduire le surplus d'heures constaté, de lutter contre l'isolement ressenti de certains enseignants dans leur parcours et d'alléger les évaluations jugées trop importantes.

Points Forts :

- Une large offre de formation.
- Un adossement recherche sur deux structures reconnues.
- Un environnement riche, notamment dans le cas du secteur APAS.
- La place des stages dans le cursus.
- Une continuité licence et master efficace.

Points Faibles :

- Lourdeur de la maquette et des évaluations des étudiants.
- Masse critique des enseignants titulaires par rapport au volume et les caractéristiques de mise en place de l'offre.
- Suivi très réduit de l'acquisition des compétences, malgré l'existence de dispositifs d'aide à la réussite.
- Efficience du pilotage et de l'autoévaluation de la formation.
- L'utilisation du numérique est rudimentaire.

Recommandations :

- Sans forcément réduire l'offre, une simplification importante de la maquette est à envisager.
- Le suivi de l'étudiant ainsi que le numérique, beaucoup trop faibles, doivent absolument être développés.
- Envisager une harmonisation de la préprofessionnalisation, notamment concernant les stages.
- Des solutions internes doivent être mise en place pour une meilleure efficience et efficacité du pilotage.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La construction du cursus possède globalement une bonne adéquation avec les objectifs de la formation comportant cinq parcours : <i>Activité physique adaptée et santé (APAS)</i>, <i>Education et motricité (EM)</i>, <i>Entraînement sportif (ES)</i>, <i>Ergonomie du sport et performance motrice (ESPM)</i> et <i>Management du sport (MdS)</i>.</p> <p>Même si les informations proposées dans le dossier ne facilitent pas l'analyse fine et précise du cursus, chaque parcours semble proposer des objectifs en cohérence avec les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et le cursus est construit avec une progressivité dans la spécialisation et la préprofessionnalisation. Un socle commun des connaissances est mis en place au premier semestre (S1) et au second semestre (S2) et dans une moindre mesure au troisième semestre (S3). Les parcours sont ensuite progressivement spécialisés (du semestre 3 au semestre 6).</p> <p>La pluridisciplinarité des formations STAPS est prise en compte malgré un relatif cloisonnement des UE fondamentales scientifiques par rapport aux UE directement liées aux activités physiques et sportives. En ce sens, le cursus présente des lacunes en termes d'interdisciplinarité.</p> <p>Compte tenu de l'importance du nombre de parcours, une attention particulière doit être portée pour véritablement éviter les redondances</p>
---	---

	<p>entre certains cours de tronc commun et d'autres de spécialité. Ces redondances sont certainement favorisées par une maquette relativement lourde (plus de 1800 heures en moyenne pour chaque parcours) et complexe.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>L'adossement à la recherche est réalisé sur deux équipes de recherche labélisées (1 Equipe d'accueil (EA) et 1 Unité mixte de recherche (UMR)).</p> <p>La mention est adossée sur le laboratoire pluridisciplinaire CesamS (Centre d'étude sport et actions motrices, EA 4260) rattaché et situé à l'UFR STAPS. Ce laboratoire est décomposé en trois équipes : Perception, actions motrices et adaptation (PAMA), Approches psychologiques et sociales des activités physiques dans les contextes de l'éducation et du sport (APES) et Politiques, organisations, stratégies (POS) travaillant dans le domaine des sciences humaines.</p> <p>La mention est également adossée au laboratoire COMETE (« Mobilités : attention, orientation, chronobiologie » - UMR-S 1075). Ce laboratoire étudie les processus cognitifs intervenant dans les mobilités ainsi que leurs facteurs de variation temporelle. La réalité virtuelle est utilisée dans des simulations de conduite automobile notamment couplées à des analyses des mouvements oculaires, du mouvement, de la neuropharmacologie clinique... Ces objectifs ont certainement un intérêt dans le cadre des <i>Activités physiques adaptée et santé (APAS)</i> ou dans l'étude d'une motricité spécifique mais semblent relativement éloignés de la motricité sportive. L'adossement à la recherche est très centré sur les sciences humaines (CesamS, dimensions psychologiques...) et beaucoup moins sur les sciences de la vie en rapports directs avec les STAPS.</p> <p>Le parcours <i>APAS</i> s'inscrit dans une interaction forte avec le milieu professionnel et développe des partenariats bien implantés au niveau local. La mention s'appuie sur un partenariat avec les ligues régionales sportives de sport adapté et handisport, des associations reconnues (Siel Bleu), avec certains Instituts médicaux éducatifs (IME), et Centre hospitalier universitaire (CHU), centres de réadaptation de médecine physique, et même des entreprises innovantes dans le domaine APAS. Ces structures constituent des lieux de stages très intéressants pour les étudiants. Plusieurs conventions ont été signées avec le comité régional de la Fédération française handisport (FFH), le Caen handi-basket, le Comité régional olympique et sportif (CROS), centre pénitentiaire et centre d'accueil d'adultes atteints de handicaps mentaux.</p> <p>Concernant les autres parcours le partenariat avec le tissu local est beaucoup moins développé.</p> <p>Une mention de licence <i>STAPS</i> existe au sein de la même COMUE à l'université de Rouen. Toutefois l'éloignement géographique est significatif.</p> <p>Le parcours <i>Ergonomie du sport et performance motrice (ESPM)</i> de Caen est le seul sur la région et sa double spécialisation en ergonomie liés aux matériels et à l'amélioration des conditions de travail est pertinente.</p> <p>Le parcours <i>APAS</i> de l'université de Rouen n'est pas orienté sur les mêmes publics qu'à Caen.</p> <p>Une continuité licence-master est proposée aux étudiants. Les étudiants ayant obtenus leur licence peuvent s'inscrire dans une continuité sur Caen et Rouen au travers des masters proposés mais également avec d'autres masters au niveau national (pour <i>ESPM</i> entre autre).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique constituée de 16 enseignants du second degré, 22 Maîtres de conférences (MCF), 5 Professeurs des universités (PR) ainsi que de vacataires semble bien équilibrée.</p> <p>Le pilotage de la formation semble complexe et surtout peu efficient. Il repose sur un nombre très importants de réunions de différentes commissions.</p> <p>La formation dispose d'un responsable de diplôme en charge de la constitution et de l'évaluation de la maquette, de trois responsables d'année et de cinq responsables de parcours. On compte également un responsable par UE. L'équipe se réunit en début et fin d'année pour évoquer les bilans et perspectives. Des commissions par UE se réunissent pour faire évoluer les UE si besoin.</p> <p>L'ensemble de l'équipe pédagogique (associé parfois aux administratifs) se réunit une fois par mois. Ce nombre important de réunions génère peu à</p>

	<p>peu une réduction de la présence. Le nombre de responsable semble alourdir les réunions de concertation et d'organisation pédagogique. Malgré la mise en place d'un véritable temps de concertation mensuel banalisé autour de la formation, l'évolution de la formation semble rencontrer des difficultés au regard d'un public de licence important (600 étudiants en L1 par capacités d'accueil) et le manque d'enseignants statutaires. La question de la soutenabilité du cursus se pose.</p> <p>Les informations fournies ne permettent pas de cerner l'ensemble des intitulés d'UE pour chacun des permanents. Il est surprenant de constater qu'un enseignant du second degré soit chargé de 10 heures en méthodologie de la recherche.</p>
Effectifs et résultats	<p>Une capacité d'accueil limite les étudiants de L1 à 600 étudiants au regard d'une grande attractivité de la formation <i>STAPS</i>. Des étudiants préparant les études de kinésithérapeute vont s'ajouter à l'effectif dès la rentrée 2016. Les L1 sont passés de 346 en 2010 à 631 en 2014. A ce jour, 1000 étudiants sont inscrits en licence <i>STAPS</i>. Cette augmentation des effectifs a eu lieu alors que la maquette avait globalement été conçue pour un fonctionnement différent avec moins d'étudiants.</p> <p>Comme on peut le constater au niveau national, l'effectif le plus important est pour le parcours <i>EM</i>, l'effectif en <i>ESPM</i> est régulièrement le plus faible depuis 2012 autant en L2 qu'en L3. Pour ce parcours, il n'y avait que huit étudiants en L3 en 2014-2015, Cependant le nombre plus important en L2 (32) semble augurer de meilleurs résultats d'effectifs pour l'année 2015/2016.</p> <p>Le taux de réussite en L1 est relativement bas (36-38%) surtout au regard du recrutement des étudiants majoritairement issus de bacs généraux.</p> <p>La réussite en première session (S1) est comprise entre 26 et 33%. Le taux de poursuite entre L1 et L2 (même partiellement intégré) tend globalement à diminuer tout au long du contrat : 49% en 2010 et 30% en 2013. De L2 à L3 ce taux passe de 89 à 78%.</p> <p>La réussite de L2 à L3 est de 83% pour les trois premières années de contrat et de 75% pour la dernière. Il est difficile de dire avec certitude que cette baisse est la conséquence de l'augmentation des effectifs. En tout cas cette question mérite d'être posée.</p> <p>Sur les 129 inscrits en L3, 84.5% ont obtenu la licence <i>STAPS</i>. Sur les 20 étudiants ayant échoué, 11 sont en recherche d'emploi, et enfin 9 ont redoublés.</p> <p>Malgré les travaux de l'observatoire Unicaen, il n'existe pas de données fiables pour analyser précisément l'insertion des L3. En 2010-2011, sur 82 réponses : 65 poursuites en master et 7 sont insérés dans la vie professionnelle. En 2011-2012, sur 99 réponses : 69 poursuites en master et 13 sont insérés dans la vie professionnelle. Les étudiants ayant obtenu une licence <i>STAPS</i> continuent pour 64% en master <i>STAPS</i> sur Caen et 35% dans d'autres établissements.</p>

Place de la recherche	<p>La recherche semble tenir une place correcte dans le cursus de formation.</p> <p>Plusieurs UE sont clairement identifiées sur des dimensions liées à la recherche.</p> <p>Dès la L1, des UE avec des contenus scientifiques sont présents dans la maquette. En L3 (semestres 5 et 6), les étudiants sont confrontés concrètement aux problématiques de recherche.</p> <p>Les connaissances scientifiques fondamentales représentent sur la licence 66 ECTS (<i>European Credits Transfer System</i>) soit 43% des crédits.</p> <p>En L3, certains étudiants ont accès aux laboratoires de l'UFR <i>STAPS</i> et peuvent bénéficier d'un matériel de recherche.</p> <p>Toutefois tous les étudiants ne réalisent pas un mémoire d'initiation à la recherche, notamment à cause d'un nombre d'enseignants-chercheurs trop faible pour assurer convenablement l'ensemble des suivis.</p> <p>Le choix de réaliser un mémoire de recherche ou professionnel est laissé au choix de l'étudiant, notamment en <i>EM</i>. Ils choisissent quasiment tous de réaliser un mémoire professionnel. Des étudiants choisissent de réaliser plutôt un mémoire professionnel pour satisfaire à la fiche RNCP et</p>
-----------------------	--

	<p>être en mesure d'obtenir une carte professionnelle. Ces deux objectifs : formation à la recherche et obtention d'une carte professionnelle ne devrait pas être mis en concurrence à l'université.</p> <p>Une des perspectives positives envisagées est de faire participer les étudiants à des expérimentations de recherche des deux laboratoires d'adossement.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une démarche de sensibilisation et d'information est mise en place tout au long de la licence avec un tutorat conduit par des professionnels. De nombreuses conventions ont été signées et le parcours APAS semble moteur dans cette relation avec le tissu socioprofessionnel local. Trois conventions sont signées en relation avec le parcours APAS et une fédération handisport, le CROS et les FOA (structures recevant des adultes déficients mentaux). Des conférences alimentent le lien avec le secteur professionnel. Dès la L1, la professionnalisation est abordée au travers du Projet personnel et professionnel (PPP), l'aide à la rédaction de <i>curriculum vitae</i> et de lettre de motivation. Au second semestre, les étudiants doivent interviewer deux professionnels et analyser les réponses.</p> <p>Des interventions de professionnels sont organisées en Cours magistral (CM) ou Travaux dirigés (TD) pour tisser un lien fort entre le monde de l'université et le monde professionnel.</p> <p>Malgré les dispositifs mis en place, les étudiants semblent avoir du mal à choisir un secteur professionnel à l'issue de la L1. Ceci est peut être en relation avec une problématique plus large, certainement en rapport aussi avec l'orientation des étudiants à l'entrée de l'université.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Malgré les difficultés d'organisation, les stages occupent une place de choix dans le cursus.</p> <p>Chaque parcours propose des dispositifs différents de stage : projets tutorés et stage en immersion.</p> <p>Les modalités de réalisation des stages varient selon les parcours. Les volumes horaires semblent relativement faibles pour certains parcours. Pour plus de lisibilité les modalités pourraient être harmonisées entre tous les parcours.</p> <p>En APAS et en ES, un projet tutoré est présent dès la L2. Un stage supplémentaire facultatif de 35-50 heures a été ajouté en 2014.</p> <p>En L3, un stage de 150 heures est proposé. Il peut être réalisé sur un mois consécutif ou plus ou bien être réparti sur l'année. Cette souplesse d'organisation est intéressante. Chaque stagiaire est encadré par un tuteur professionnel et un tuteur universitaire. Le suivi du stage est réalisé par l'intermédiaire d'un livret de stage. Le stage est évalué à partir d'un mémoire, d'une soutenance et de l'avis du tuteur professionnel.</p> <p>En EM, le projet tutoré est réalisé en deuxième année à partir de projets liés à l'UNSS (Union nationale du sport scolaire). Le stage de L3 de 50 heures est réalisé tout au long de l'année.</p> <p>Concernant le parcours ESPM, le stage de L3 est de 50 heures s'effectue au sein des deux laboratoires d'adossement de la mention. De manière facultative, il est aussi possible d'effectuer un stage en entreprise. Il est étonnant que le stage obligatoire ne soit pas celui réalisé en entreprise (avec l'appui du laboratoire) et celui optionnel celui réalisé uniquement en laboratoire. Ce dernier choix a d'ailleurs été fait pour le parcours MDS.</p> <p>Le problème de la soutenabilité de l'encadrement des stages (notamment en EM) est posé par l'équipe pédagogique. Une des pistes d'amélioration dans le suivi serait d'optimiser la coordination avec l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE) qui pour le moment est un passage unique et obligé pour la mise en stage.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Une volonté de favoriser les relations internationales est clairement affichée.</p> <p>La formation licence propose une préparation aux Certificats de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES1 et CLES2). Un service relation internationale sous la responsabilité d'une Professeure agrégée (PRAG) en anglais favorise les démarches d'accueil ou de départ des étudiants. Toutefois, seul environ 1% des étudiants participe à des</p>

	<p>échanges internationaux.</p> <p>Les enseignements d'anglais représentent 40 à 60 heures selon les parcours. les étudiants peuvent également bénéficier d'un laboratoire de langues, d'une plateforme numérique Moodle. Le volume horaire de 40 à 60 heures est relativement faible sur les trois ans de licence. Il pourrait être quasiment doublé (si 20 heures/semestre).</p> <p>L'UFR STAPS a mis en place des relations avec de nombreuses universités. Le dossier ne permet pas de connaître la nature de ces relations ainsi que précisément le nombre de départs ou d'accueils. Les chiffres évoqués indiquent une dizaine d'étudiants concernés sur Caen et l'accueil de 10 à 15 étudiants étrangers.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le recrutement en L1 est régi par une capacité d'accueil de 600 étudiants. 90% des étudiants proviennent de la région caennaise et 10% d'une autre académie. La majorité du recrutement est effectué à partir d'étudiants issus de bacs généraux (74% proviennent de Scientifique - S et Economique et social - ES). Il faut noter que ce taux est relativement élevé pour une filière STAPS.</p> <p>Des accueils d'étudiants en L2 ou L3 sont effectués via les procédures de VAE (Validation des acquis de l'expérience) ou VAP (Validation des acquis professionnels). Ceci pose certains problèmes de remise à niveau. Deux dispositifs de passerelles sont mis en place. Une passerelle est mise en place à l'issue de la deuxième année vers généralement une licence de <i>Sciences de l'éducation</i> (moins de cinq étudiants par an). Une seconde passerelle concerne les étudiants de PACES - Première année commune aux études de santé (reçu/collé) qui intègrent directement la licence <i>STAPS</i> en deuxième année (validation des 60 ECTS de L1). Si l'étudiant provenant de la PACES a moins de 10 de moyenne, son cas est étudié en commission.</p> <p>Le dispositif d'aide à la réussite est relativement classique. Le système de compensation des notes entre les semestres favorise la réussite des étudiants sur une année. Le dispositif d'aide à la réussite est composé de plusieurs dispositifs : d'évaluation en Contrôle continu (CC) plutôt qu'en Contrôle terminal (CT), de tutorat (étudiants tuteurs, professeurs référents), de Travaux pratiques (TP) de remédiations (6 heures par enseignements), de positionnement de TD préparatifs des CM.</p> <p>Plus que de véritables dispositifs d'aide à la réussite, il faut plus parler d'aménagements de l'emploi du temps ou des modalités d'évaluation. Les résultats du tutorat ne semblent pas très bons. En effet, comme le rappellent les taux de réussite relativement bas en L1 (36-38%), l'efficacité des dispositifs semble poser question. D'autant que le recrutement en L1 d'étudiants en provenance de bacs généraux est plutôt important. En effets, généralement les étudiants provenant des bacs généraux réussissent mieux que ceux provenant des bacs pro ou techno. Nous aurions pu nous attendre à des taux plus élevés.</p> <p>Le système d'aide à la réussite semble à réinventer. L'équipe pédagogique évoque des perspectives intéressantes pour le futur contrat comme notamment une utilisation accrue du numérique, des cours sur la prise de notes, un ciblage des étudiants pour lesquels les dispositifs d'aide sont proposés, un travail sur les annales d'examen en TP...</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La totalité des enseignements est réalisée en présentiel. Les TD et TP sont obligatoires.</p> <p>L'usage du numérique est réduit à sa plus simple expression : ceci est un point négatif. Un espace de stockage (Moodle) donne accès à des contenus de cours à distance.</p> <p>Une UE spécifique de méthodologie liée aux nouvelles Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) et deux salles spécifiques sont à disposition des étudiants.</p> <p>Les enseignements de TICE dépassent rarement la simple initiation aux logiciels de bureautique et sont peu en phase avec les orientations professionnelles des étudiants. En conséquence, certains responsables de parcours ont rendu les cours de TICE optionnels validant un constat d'échec dans le domaine du numérique. Les enseignements en TICE gagneraient à être repensés.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Le cursus est organisé autour de deux sessions d'examen par semestre.</p> <p>Une deuxième session est organisée dans un délai de un mois. Si le délai entre la première et la deuxième session est inférieur à un mois, un dispositif d'encadrement et de soutien est organisé.</p> <p>Les évaluations sont constituées de CC et de CT (oraux ou écrits).</p> <p>Des évaluations formatives (parfois avec retours qualitatifs) sont réalisées sous forme de CC, des travaux personnels et des évaluations normatives sont réalisées sous forme de CT.</p> <p>La validation d'une UE et les ECTS associés est obtenue avec une moyenne supérieure à 10. Un semestre est validé si la moyenne des UE est supérieure à 10. Une année est validée (avec 180 ECTS) si la moyenne des deux semestres est supérieure à 10.</p> <p>Le nombre d'étudiants ne permet pas la réalisation des évaluations formatives souhaitées lors de la construction de la maquette. Malgré les retours des enseignants après les CC, les résultats ne semblent pas s'améliorer. Il n'existe pas de livret de compétences. Les évaluations transversales ou par bandeau de correction constituent une perspective intéressante.</p> <p>De façon à réduire les temps de correction, notamment l'intégration de questionnaires à choix multiples est envisagée pour la future maquette.</p> <p>Une nouvelle fois, la question de la soutenabilité de la formation est posée.</p> <p>Aucune information n'est fournie concernant les possibilités de passage à l'année supérieure sans avoir validé l'ensemble des UE.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>L'évaluation est essentiellement réalisée par le mémoire de licence seulement à la fin du sixième semestre. A cette évaluation s'ajoute l'évaluation du tuteur professionnel</p> <p>Aucun autre dispositif n'est indiqué en L1, L2 et durant la L3.</p> <p>En conclusion, le suivi des étudiants manque de consistance. Ceci constitue un manque certain et un point faible du cursus.</p> <p>La délivrance des ADD (Annexe descriptive au diplôme) n'apparaît pas clairement dans le document.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des étudiants s'opère à deux niveaux ; par l'établissement et par parcours de façon plus ou moins formelle.</p> <p>L'enquête disponible la plus récente date de 2012. Les grilles d'évaluation avec leurs items ne sont pas présentées. En 2013 et 2014, les étudiants en L3 APAS ont réalisé un retour d'une page sur les points positifs et négatifs de la formation.</p> <p>Au regard du peu de données disponibles, le dispositif de suivi semble minimaliste. Ceci constitue un point faible du cursus.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>L'équipe pédagogique fait évoluer l'offre de formation à partir de réunions de différentes commissions et d'assemblées plénières.</p> <p>L'évaluation des formations par les étudiants est réalisée de façon informelle par exemple lors des cours. Ces réunions sont peu formalisées. Elles sont parfois débattues, sauf lors d'assemblées plénières, mais sans structuration formelle autour de thématiques clairement affichées. De fait, la structuration de ces réunions est d'ailleurs en général peu formalisée. Elles sont organisées au fil de l'eau en fonction des urgences. Les étudiants ne sont pas réellement associés à la réflexion sur les formations. Très peu d'éléments objectifs sont fournis par le dossier concernant cet item. En conclusion, l'autoévaluation n'est pas structurée et optimisée. Ceci constitue un point faible de la mention.</p>

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS DE L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE SUR LE RAPPORT D'ÉVALUATION

Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, champ de formation Homme, sociétés, risques, territoire

Après relecture du rapport d'évaluation de la Licence Mention Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives établi par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, plusieurs éléments méritent d'être amendés, voire contestés, afin de nuancer le rapport définitif.

La principale observation concerne la mise en doute explicite formulée dans le rapport de notre capacité d'auto-évaluation. Nous tenons à ce propos à souligner, que les arguments, réflexions et propositions avancés par l'HCERES sont très largement inspirés du dossier d'auto-évaluation. Il y a donc une réelle convergence entre l'évaluation interne et l'évaluation externe.

Remarques générales :

Depuis un an, l'équipe pédagogique de la licence STAPS, en s'appuyant sur le dossier d'auto-évaluation et les autres documents qui structurent les mentions et parcours STAPS en France, a avancé dans sa réflexion afin de minimiser les points faibles de la formation tout en conservant ses qualités reconnues.

La simplification évoquée dans le rapport est déjà mise en œuvre dans la construction du futur diplôme de Licence STAPS. Focalisant sur la réduction de la lourdeur de la maquette, rationalisant les évaluations des étudiants et structurant de nouveaux dispositifs d'aide à la réussite, la nouvelle offre de formation vise à mettre en adéquation l'effectif d'enseignants titulaires et les versants quantitatif et qualitatif du diplôme de licence.

Pour cela, la composante a mis en place un comité de pilotage, validé en CU, afin de faciliter le suivi du diplôme, une prise de recul sur la formation en cours et faire émerger une parole étudiante.

Les responsables de parcours et d'UE ont profité de ces temps de concertation pour établir des curricula, moins redondants en termes de contenus, et faciliter la mutualisation des enseignements pour la prochaine maquette. En cohérence, les évaluations, ont été largement limitées dans la nouvelle offre de formation [parfois une seule évaluation pour une UE où figurent plusieurs enseignements]. De même, dans chaque parcours, la progressivité de la formation, point fort souligné par les experts (p.4) de l'offre actuelle, se prolonge dans la nouvelle offre. Elle s'est construite sur une montée graduelle des UE spécifiques au parcours en jouant sur le levier des majeures-mineures.

L'utilisation du numérique est, depuis la rentrée 2015-16, fortement investie par notre collègue d'anglais qui dispense, via ces outils, l'équivalent de 30 heures étudiant durant la L1. Elle retrouve les étudiants en face à face durant les 20 ou 40 heures de L2 et L3.

Remarques par chapitre de l'analyse :

Adéquation du cursus aux objectifs

Deux éléments méritent d'être nuancés dans ce chapitre.

Le premier concerne le cloisonnement des UE fondamentales scientifiques par rapport aux UE directement liées aux APS. En réponse à cette lacune la prochaine maquette associera dans une ou deux UE par semestre, en L2 et L3, des enseignements scientifiques en lien direct avec les pratiques physiques des étudiants. Par exemple, ces derniers pourront pratiquer une APA en ayant conjointement des cours théorisant ces pratiques et cela pour des étudiants qui ne suivent pas prioritairement le parcours APA. Nous pensons ainsi ouvrir la formation de nos étudiants à d'autres APS, créer de l'interdisciplinarité et tisser des liens immédiats avec la recherche et les apports scientifiques.

Le second élément à nuancer est relatif aux redondances. L'équipe s'est réunie en groupe « disciplinaire » afin de lister les contenus et continuum de contenus dans les différents champs scientifiques proposés à nos étudiants (SV, SH, SS). Si l'auto-évaluation, reprise par les experts, focalise sur ce point, il faut maintenant le nuancer par le fait que cette faiblesse a été hissée au plus haut rang des préoccupations de l'équipe dans l'élaboration de la nouvelle maquette en conformité avec le diagnostic de l'auto-évaluation.

Environnement de la formation

Il paraît important de nuancer, page 4, le constat « Concernant les autres parcours, le partenariat avec le tissu local est beaucoup moins développé », par le fait que certains parcours sont pleinement engagés dans ce lien local. Comme peut le faire le parcours APAS, le parcours MDS accueille régulièrement trois praticiens, l'un exerçant

dans une collectivité territoriale (enseignements assurés : "Aménagement et gestion des sites de pratique" en s3 et "Administration d'un service collectif" en s5), un autre dans un service déconcentré de l'administration chargée de la jeunesse et des sports (enseignement "Dispositifs de soutien de l'Etat" en s6), et une juriste exerçant dans une entreprise privée (enseignement "Droit et fiscalité des organisations sportives" en s6). Par ailleurs, des liens pérennes sont établis avec certains employeurs de la région, souvent les mêmes qu'en Master, par l'intermédiaire des stages de fin de cycle qui existent depuis 30 ans. L'application Pstages utilisée depuis la rentrée 2015 devrait nous permettre à l'avenir d'établir plus facilement un inventaire des lieux de stage fréquentés par les étudiants. Enfin, dans le cadre de la prochaine maquette il est prévu d'ouvrir le cycle des conférences professionnelles de Master MDS aux étudiants inscrits en 3e année de licence. En ce qui concerne la licence ESPM, le partenariat avec les entreprises locales est plus développé qu'il n'y paraît à la lecture de la maquette. En effet, des intervenants professionnels (consultants en ergonomie, salariés dans des entreprises) réalisent des interventions ponctuelles au sein de modules d'enseignements, tels que « santé et performance en milieu professionnel » « méthodes d'intervention en ergonomie » « démarche de conception et d'évaluation de produits ». Une part accrue aux intervenants professionnels est prévue dans la nouvelle offre de formation, du fait de partenariats consolidés via d'une part, les enseignements de master, et d'autre part par l'obtention d'un contrat FEDER-CRBN impliquant les deux laboratoires de l'UFR STAPS et une entreprise locale d'ergonomie.

Equipe pédagogique

Les experts semblent se méprendre sur le désengagement de certains collègues et l'efficacité des réunions sur le pilotage de la formation. La composante réunit effectivement régulièrement l'équipe enseignante sous forme de plénière. Un créneau est d'ailleurs prévu dans les emplois du temps pour cela. Ces réunions ont pour objet la gestion, l'information, la réflexion sur un ensemble de projets à gérer par notre composante, mais pas exclusivement le pilotage des formations. C'est avant tout la multiplicité des dossiers et des enjeux qui produit certains effets de saturation, plus que notre capacité à prendre du recul sur nos formations.

La soutenabilité de la future offre de formation fera l'objet d'un calcul interne à l'établissement avant le dépôt du dossier d'accréditation.

Le dernier paragraphe est assez mal venu pour une composante qui a fait des efforts pour permettre à des enseignants du second degré de passer des masters recherche et des doctorats en aménageant leurs services. Il se trouve que sur les 16 enseignants du second degré, 4 sont docteurs et 5 autres sont détenteurs de master 2. Dès lors, on comprend qu'un enseignant du second degré puisse prendre en charge des horaires de méthodologie de la recherche. Une telle remarque n'a pas sa place dans un rapport public.

Effectifs et résultats

A la rentrée 2015-16, les cinq parcours sont viables en termes d'effectifs.

Le taux de réussite des Bac généraux avoisine les 50%. Le très faible taux de réussite des autres bacheliers a été évoqué lors du dialogue de gestion entre l'UFR STAPS et la Présidence de l'Université. La réflexion sur ce sujet est en cours.

L'UFR travaille régulièrement avec l'Observatoire Unicaen et dispose de données qualitatives détaillées parcours par parcours. Le comité de pilotage de la licence peut s'appuyer sur ces éléments pour faire évoluer le diplôme.

Place de la recherche

Il ne s'agit pas d'organiser une concurrence entre finalité professionnelle et formation à la recherche. S'il est vrai que les effectifs étudiants actuels rendent complexe cette formation à la recherche, elle reste une priorité de l'équipe pédagogique, quel que soit le parcours de l'étudiant.

Les laboratoires sont fortement engagés dans l'accompagnement des étudiants.

La spécialité ESPM a fait le choix de faire réaliser aux étudiants un stage d'initiation à la recherche, dont les sujets de recherche sont en lien avec l'ergonomie, tels que i) les effets d'un travail posté dans le froid dirigé sur les rythmes circadiens de la température, ii) comprendre la souffrance au travail, ses causes et manifestations, iii) comment améliorer les relations en entreprise grâce au sport, iv) conception d'un langage tactile pour l'usage sportif à l'aide d'une matrice vibratoire... Ce stage permet l'acquisition de compétences (mise en place d'expérimentations, recueil et analyse de données), synthèse bibliographique, conceptualisation d'un sujet, rédaction d'un mémoire et présentation orale. Les compétences développées lors de ce stage sont soulignées par les entreprises lorsque les étudiants de la licence ESPM continuent dans le master SciME et effectuent ainsi de manière plus autonome leur stage de M1 en entreprise. Ce choix est justifié puisque les étudiants de la licence ESPM s'orientent majoritairement vers un Master, qu'il soit orienté professionnel ou recherche, puis certains continuent par des thèses, parfois des CIFRE, contrairement à d'autres parcours de formations qui permettent la délivrance d'une carte professionnelle.

Place de la professionnalisation

Les dispositifs sont en place. L'hétérogénéité de la composition de la promotion de L1 explique que tous les étudiants n'en tirent pas également parti.

Place des projets et stages

Des enseignements méthodologiques demeurent communs.

Nous retenons pour notre pilotage des formations futures le principe du maintien d'une certaine homogénéité, tout en préservant les spécificités des fiches RNCP des parcours-types de formations.

Les parcours de la licence STAPS qui permettent la délivrance d'une carte professionnelle à l'obtention du diplôme (éducation & motricité, APAS et entraînement) présentent des spécificités qui peuvent faire apparaître une certaine hétérogénéité dans les contenus de formation mais qui sont en définitive des spécificités liées aux débouchés professionnels de nos étudiants. Ainsi le volume horaire des stages mais aussi le type de stage, les projets tuteurés et le mémoire varient en fonction des parcours et donc des projets de professionnalisation de nos étudiants.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Afin d'augmenter le taux de réussite de nos étudiants, il est envisagé dans la nouvelle offre de formation d'associer dans certaines UE des enseignements de méthodologie centrés sur la réussite à l'UE. Ces cours permettront de revenir sur les contenus dispensés dans les CM, construire une méthodologie adaptée à l'épreuve des UE concernées et réaliser un retour substantiel sur les évaluations intermédiaires (évaluation formatrice).

Le taux de réussite des Bac généraux avoisine les 50%. Le très faible taux de réussite des autres bacheliers a été évoqué lors du dialogue de gestion entre l'UFR STAPS et la Présidence de l'Université. La réflexion sur ce sujet est en cours.

Modalités d'enseignement et place du numérique

L'usage du numérique, s'il n'est pas encore satisfaisant, se développe notamment avec un cours d'anglais (équivalent 30 heures/étudiant) qui est réalisé par l'intermédiaire de Moodle. Par échange avec l'enseignante, les étudiants exposent leurs difficultés à chaque étape du programme. Ensuite, les étudiants bénéficient de cours en face à face, pour le moins nécessaires dans ce type d'enseignement.

Concernant les TICE, il s'agit d'enseignements assez généralistes (Pagination Assistée par Ordinateur utilisée pour la réalisation de documents graphiques, Présentation Assistée par Ordinateur, traitement d'images) mais leurs contenus font l'objet d'adaptation aux différents cursus proposés. Il est à noter que cette organisation se trouve, par anticipation, en phase avec l'une des exigences majeures de la nouvelle licence qui doit faciliter les réorientations au cours du premier cycle universitaire. En effet, cette organisation pédagogique est telle que les étudiants peuvent réinvestir facilement ce qu'ils ont appris dans les étapes ultérieures de leur parcours, quelle que soit la nouvelle direction que pourraient prendre leurs études. Par ailleurs, il est envisagé d'introduire une initiation à l'utilisation de quelques outils numériques dans la nouvelle maquette de licence. En effet, la nouvelle offre de formation envisage l'utilisation de ces outils à l'intérieur même de certains cours. Il est ainsi fait le choix du sens des apprentissages en intégrant les diverses applications numériques au cœur des enseignements de parcours.

Evaluation des étudiants

Dans la nouvelle maquette, certaines UE feront l'objet d'une seule évaluation, nécessitant la définition de bandeau de correction, la répartition de la charge de correction sur l'équipe enseignante en lien avec le cours de méthodologie « de la réussite », répondant en partie à la question de la soutenabilité, ou plutôt de la faisabilité concrète et temporelle.

Les étudiants de la licence STAPS bénéficient du statut AJAC, conformément au choix de l'établissement.

Suivi de l'acquisition des compétences

Le suivi des compétences n'est en effet pas formalisé par le biais d'un livret de compétences global où l'étudiant serait pleinement acteur de la démarche.

Néanmoins, les maquettes des différents parcours sont construites sur la base des compétences listées dans les fiches RNCP, validées nationalement pour l'ensemble des parcours de la licence STAPS.

Des dispositifs placés tout au long de la formation sont dédiés à la validation de ces compétences. On citera par exemple :

- tout étudiant de L1 est associé à un enseignant référent
- les modalités de contrôle de connaissances sont variées (écrites, orales, production de documents sur divers supports, réalisation de projets, évaluation d'habiletés motrices, etc
- plusieurs parcours ont mis en place un livret d'accompagnement pour l'UE de préprofessionnalisation de L3
- présence de projets tuteurés (en L2)
- enseignements en TP et TD, donnant lieu à des CC sous forme de comptes-rendus d'activités

Dans le cadre de l'axe « pédagogies de la réussite » du prochain contrat d'établissement, l'UFR STAPS entend fédérer tous ces dispositifs dans un cadre plus explicite transversal à l'établissement.

Suivi des diplômés

L'UFR travaille régulièrement avec l'Observatoire Unicaen et dispose de données qualitatives détaillées parcours par parcours. Le comité de pilotage de la licence peut s'appuyer sur ces éléments pour faire évoluer le diplôme.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Comme indiqué en préambule, l'auto-évaluation de la licence STAPS a fait émerger plusieurs propositions reprises dans le rapport HCERES, prouvant par la même qu'elle n'était pas inexistante.

Concernant l'évaluation des formations, l'Université de Caen-Normandie a mis en place en 2015 une enquête annuelle auprès des étudiants qui apportera à l'avenir de précieuses données aux membres du conseil de perfectionnement.

La phrase "Ces réunions sont peu formalisées sauf lors des assemblées plénières sans structuration autour de thématiques de fond" est incompréhensible.

Le Président de l'Université
de Caen Normandie,



Pierre DENISE